

Il ne vous reste que quelques jours pour déclarer votre éventuelle éligibilité au(x) dispositif(s) Bouclier Electricité et/ou Amortisseur Electricité

FLX082053152900846-07TPE01 ■

NINA INSTITUT
130 ROUTE DE CORBEIL
91360 VILLEMORISON SUR ORGE

NANTES, le 19/03/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

Dans ce cadre, nous vous invitons à vérifier au plus vite votre éventuelle éligibilité aux dispositifs du bouclier électricité et de l'amortisseur électricité.

Dans le cas où vous n'y seriez pas éligible, nous vous remercions de ne pas tenir compte de ce courrier.

Si vous êtes au contraire éligible aux dispositifs du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité, vous devez nous transmettre une attestation sur l'honneur afin de permettre l'intégration des effets de ces dispositifs directement sur vos factures.

Nous vous précisons que les pouvoirs publics ont fixé une date limite pour que l'attestation sur l'honneur relative à ces deux dispositifs soit communiquée à votre fournisseur d'électricité. Celle-ci a été fixée au 31 mars 2023.

A notre connaissance, à la date du présent courrier, vous ne nous avez pas adressé l'attestation sur l'honneur conforme vous permettant de bénéficier du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité. Nous attirons votre attention sur le fait que les attestations d'éligibilité reçues après le **31 mars 2023** ne pourront plus être prises en compte et qu'il ne vous sera alors plus possible de bénéficier du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité.

Pour nous transmettre cette attestation sur l'honneur, il vous suffit d'aller consulter notre site www.edf.fr et de remplir le formulaire en ligne associé.

Quels sont les dispositifs prévus pour les sites en offre de marché ?

En fonction de la nature de votre entité (TPE, PME, collectivité, etc.) et sous réserve de certains critères, vous êtes susceptible d'être éligible à l'**amortisseur électricité** et/ou au **bouclier électricité**. Ces dispositifs seront appliqués respectivement aux sites rattachés au SIREN indiqué dans l'attestation sur l'honneur mentionnée ci-avant, sous réserve que cette dernière nous soit transmise avant le 31 mars 2023.

EDF-SA au capital de 2 000 466 841 €
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382
Paris Cedex 08 - France
R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317
66522
N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

www.edf.com

Direction Commerciale
Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF :
76,9 % nucléaire, 8,6% hydraulique, 5,9% autres énergies
renouvelables, 0,8 % charbon, 7,0 % gaz, 0,4 % fioul, 0,4% autres
fossiles et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Ces deux dispositifs prennent la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kilowattheure (kWh)**. Ces diminutions de prix s'appliqueront sur chacune de vos factures pour vos consommations allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, avec effet rétroactif.

Les diminutions de prix associées à l'amortisseur et au bouclier électricité dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à l'un ou l'autre de ces dispositifs. Lors de la première facturation intégrant les diminutions de prix associées à l'un et/ou l'autre de ces dispositifs, une présentation plus détaillée vous sera fournie en accompagnement de votre facture.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet

(<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 91 (service gratuit + prix d'appel)

FLX082053152900846-07TPE01

NINA INSTITUT

130 ROUTE DE CORBEIL

91360 VILLEMORISON SUR ORGE

Facture du 19/03/2023

n° 10169002384



Electricité

Montant Hors TVA	499,92 €
Montant TVA (payée sur les débits)	79,60 €

Facture TTC

579,52 €

Montant total à payer (TTC)

579,52 €

à régler avant le 03/04/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 08/04/2023

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

En raison du solde créditeur ou à zéro de votre compte, l'étalement des paiements suspendus, tel que prévu par la Loi d'Urgence 2020-1379, s'avère sans objet. Vos factures sont désormais à régler selon les modalités mentionnées ci-après.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 9218855688

Compte commercial : 1-CUDGRXI

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

NINA INSTITUT

Lieu de consommation

Référence acheminement : 22382923204321

130 ROUTE DE CORBEIL
91360 VILLEMORISON SUR ORGE

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP049292188556889214620950111903

NINA INSTITUT
130 ROUTE DE CORBEIL
91360 VILLEMORISON SUR
ORGE

TIPSEPA
EST

Montant en euros
579,52

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN : FR76 1020 7000 3123 2110 8148 256
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification
règlement

929218855688921462095011

DATE

SIGNATURE

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

EDF
ENTREPRISES
75937 PARIS Cedex 19

101690023849 NINA INSTITUT

10207000312321108148256

070115190335 15929218855688921462095011939104

57952

TRE09921885568800000000000579524N



NINA INSTITUT

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 19/03/2023 n° 10169002384

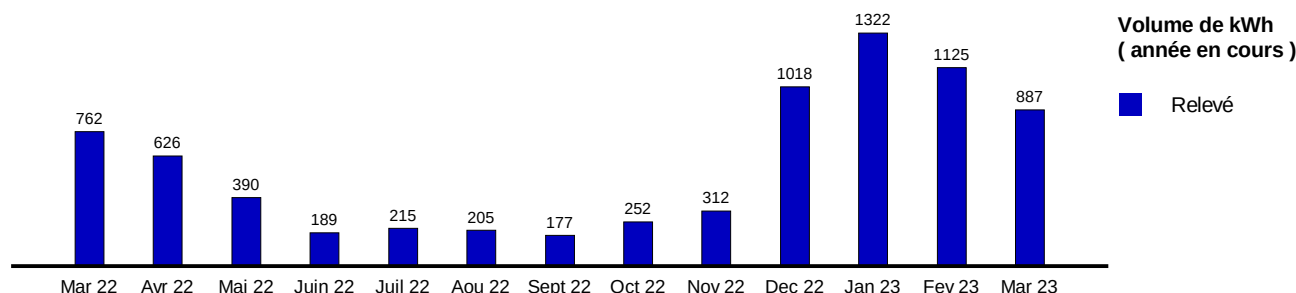
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-CUDGS9F
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/08/2020
Venant à échéance le 31/07/2023

Données Point de Livraison

130 ROUTE DE CORBEIL 91360 VILLEMOISSON SUR ORGE
Réf Acheminement Electricité : 22382923204321

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				429,71 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	71,82 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/12/2022 au 30/04/2023	23,94 €/mois	119,70 €	5,50 %	
Annulation de l'abonnement	du 01/12/2022 au 31/01/2023		-47,88 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 3 334 kWh	Prix unitaire HT	357,89 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 08/12/2022 au 31/12/2022	1 023 kWh	10,325 c€/kWh	105,62 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 01/01/2023 au 07/03/2023	2 311 kWh	10,916 c€/kWh	252,27 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 48,14 €, et la part variable est de 131,37 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA

Pénalités diverses				42,17 €	HT
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10162550964 du 09/12/2022				2,17 €	Taux de TVA
Indemnité forfaitaire pour la facture 10162550964 du 09/12/2022				40,00 €	Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				28,04 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 08/12/2022 au 07/03/2023	2 164 kWh	0,10000 c€/kWh	2,16 €	20,00 %
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 31/01/2023	1 170 kWh	0,76300 c€/kWh	8,93 €	20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 08/12/2022 au 31/12/2022	1 023 kWh	0,62400 c€/kWh	6,38 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 08/12/2022 au 08/03/2023	48,14	21,93 %	10,57 €	5,50 %

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)



NINA INSTITUT

Détail de votre facture du 19/03/2023 n° 10169002384

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-CUDGS9F
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/08/2020
Venant à échéance le 31/07/2023

Données Point de Livraison

130 ROUTE DE CORBEIL 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
Réf Acheminement Electricité : 22382923204321

Total Hors TVA pour ce site		499,92 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	79,60 €	
Total non soumis à la TVA	42,17 €	0,00 €	
TVA à 5,50%	82,39 €	4,53 €	
TVA à 20,00%	375,36 €	75,07 €	
Total TTC pour ce site		579,52 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 975 **Type de compteur** : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	19009 le 08/12/2022	20331 le 08/01/2023
Base	20331 le 08/01/2023	21456 le 08/02/2023
Base	21456 le 08/02/2023	22343 le 08/03/2023

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 01/08/2022, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCFE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2022

Montant total facturé : 1191,21 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 282,72 € HT, dont montant consommation Electricité : 625,24 € HT

